

Paul NAÏM
21, rue Clément Marot
75008 PARIS

ARTHUR S.A.

Société Anonyme au Capital de 2.682.607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Paul NAÏM
21, rue Clément Marot
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ARTHUR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. .

1- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 8 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAÏM

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2008 IFRS**ACTIF**

Immobilisations incorporelles				
Droits au bail	2 909		2 909	2 940
Marques	3 811		3 811	3 811
Logiciels et autres	3 286	1 127	2 159	2 203
<i>Sous-total</i>	10 006	1 127	8 879	8 954
<u>Ecart d'acquisition</u>	995		995	995
<u>Immobilisations corporelles</u>	5 406	3 794	1 612	1 803
<u>Immobilisations financières</u> (Dépôts et cautionnements versés)	392		392	389
Stocks et en-cours				
	4 684	31	4 653	4 237
<u>Créances d'exploitation</u>				
Créances clients	1 335	0	1 335	1 919
Autres créances	326		326	364
<i>Sous-total</i>	1 661	0	1 661	2 283
<u>Trésorerie</u>				
Valeurs mobilières de placement	51		51	32
Disponibilités	841		841	575
<i>Sous-total</i>	892	0	892	607
<u>Comptes de régularisation actif</u>	773		773	744
<u>Impôt différé actif</u>				

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2008 IFRS

PASSIF

Capital	2 683	2 683
Prime d'émission	3 638	3 638
Réserve légale	227	227
Autres réserves	2 686	2 686
Report à nouveau	(331)	(226)
Réserves consolidées part du Groupe	(552)	(956)
Résultat part du Groupe	342	298
Intérêts minoritaires dans les réserves		
Intérêts minoritaires dans les résultats		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	230	538
<u>Emprunts obligataires convertibles</u>		
<u>Dettes financières</u>		
Emprunts auprès des étabt. de crédit	3 296	1 587
- dont emprunts dans Arthur	746	974
- dont emprunts dans LTJ	2 550	613
Découverts bancaires	718	1 820
Comptes courants	185	226
<i>Sous-total</i>	4 199	3 633
<u>Avances et acomptes reçus</u>	0	5
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs	4 272	4 360
Dettes fiscales et sociales	2 261	3 043
<i>Sous-total</i>	6 533	7 403
<u>Dettes diverses</u>		
Autres dettes	170	15
<u>Impôt différé passif</u>	31	68

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2008 IFRS

Ventes de marchandises	16 829	18 016
Dont ventes export	2 555	2 677
Production stockée	183	(421)
Reprises prov. & amortis, transferts de charges		516
Autres produits	1 108	376
Achats de marchandises, et de matières prem.	4 278	3 947
Variations de stock	(233)	(113)
Autres achats et charges externes	7 654	8 025
Impôts et taxes	331	244
Salaires et charges sociales	4 087	4 195
Dotations aux amortissements	712	571
Dotations aux provisions		425
Autres charges	516	218
Produits financiers	7	12
Charges financières	481	475
Impôts sur les bénéfices	(41)	214

GROUPE ARTHUR

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

Tous les chiffres indiqués dans l'annexe consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Généralités

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions des règlements du Comité de la Réglementation Comptable n°99-02 homologués par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Méthodes de consolidation et d'évaluation

Périmètre de consolidation :

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par ARTHUR SA sont consolidés par intégration globale.

Raison sociale	Capital	% de contrôle	% d'intérêts
ARTHUR SA	2.683 K€	société mère	société mère
LTJ DIFFUSION SA	2.500 K€	99,9 %	99,9 %
LTJ Espagne	350 K€	100 %	100 %
JADE	62 K€	100 %	100 %
LTJ Portugal	300 K€	100 %	100 %

Date de clôture :

La clôture des exercices intervient le 31 décembre pour toutes les sociétés du groupe.

1.3 Immobilisations incorporelles

1.3.1 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe. La méthode d'évaluation est décrite au paragraphe § 2.1.1.4

1.3.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Un reclassement a été fait en 2004 dans cette rubrique, concernant des gravures (dessins et modèles) précédemment incluses dans la rubrique stocks

1.4 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, en tenant compte de la valorisation de la marque ARTHUR.

Jusqu'en 2003, les amortissements pour dépréciation étaient calculés suivant le mode linéaire sur une période de 20 ans.

Conformément aux dispositions IFRS 1, l'écart d'acquisition a été repris au 1^{er} Janvier 2004 à la valeur comptable nette du bilan clos le 31 décembre 2003.

En vertu des nouvelles dispositions sus-visées, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

Un test de dépréciation de l'écart d'acquisition a été effectué au 31 Décembre 2007. Il a été considéré pour l'approche de ce test, que l'ensemble de l'entreprise constituait une unité génératrice de trésorerie unique.

La valeur d'utilité de l'ensemble des biens (y compris les éléments incorporels et l'écart d'acquisition) concourant à la génération des cash-flows futurs de l'entité, telle qu'elle a été déterminée, s'est avérée supérieure à la valeur nette comptable des actifs de l'entreprise (correspondant à l'unité génératrice de trésorerie considérée).

Aucune dépréciation de l'écart d'acquisition ne s'est donc révélée nécessaire.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations générales, agencements : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage : 3 à 10 ans.

Matériel de bureau et informatique : 4 à 10 ans.

1.6 Crédit-bail et contrat de location financière :

1.6.1 Contrat de location des biens mobiliers

Les contrats de crédit-bail ou de location financière ont fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés de cet exercice. Les incidences des retraitements sont détaillées au paragraphe § 2.1.2

1.6.2 Contrat de location des biens mobiliers

Les contrats de location immobilière actuels ne remplissent pas les conditions pour être assimilés à un contrat de location financement au sens de l'IAS 17

1.7 Stocks et encours de production de services

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, le coût de production et les frais accessoires. La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché et des perspectives de vente.

1.8 Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Conformément aux dispositions IAS 39, les cessions de créances opérées dans le cadre de la loi Dailly et qui sont sans recours, entraînent la sortie du bilan de ces créances.

1.9 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige le versement d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

L'engagement des sociétés du Groupe ARTHUR est devenu significatif compte tenu du niveau d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés. Cet engagement est donc appréhendé dans les comptes pour les besoins de la consolidation.

1.10 Impôts différés

L'incidence des impôts différés sur les différences temporaires et permanentes est présentée au paragraphe 2.2.3.

NOTE 2 COMMENTAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations Incorporelles

2.1.1.1 Droits au bail

Ce poste correspond à l'acquisition de droits au bail pour l'ouverture des nouvelles boutiques en 2000.

2.1.1.2 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition non affecté relatif au groupe a été calculé comme suit :

	LTJ	J2L	JADE	Total
Valeur des titres	7 569	46	180	
Situation nette d'origine	(2 360)	53	195	
Marque "ARTHUR" (cf 2.1.1.4)	(3 811)			
	1 398	99	375	1 872

2.1.1.3 Amortissement de l'écart d'acquisition

Une durée d'amortissement de 20 ans (5%) a été retenue. Pour l'exercice 1992 l'amortissement a été calculé prorata temporis à partir du 1/9/1992, date de l'acquisition des deux sociétés.

			A partir
Calcul de l'amortissement :	1992	de 1993 à 2001 :	de 2002 :
Ecart d'acquisition	887	1 497	1 872
Taux d'amortissement	5%	5%	5%
Prorata temporis	4/12	12/12	12/12
Dotation annuelle aux amortissements :	14	75	94
Total des dotations 1992 à 2003			877
Ecart d'acquisition net non affecté			995

Depuis le 01/01/2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

2.1.1.4 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe, notamment en raison de l'évolution du marché qui privilégie le couple marque/produit.

L'évaluation de la marque ARTHUR soit 3.811 K€ a été effectuée à l'origine en fonction de trois méthodes, à savoir :

- Budget publicitaire,
- Capitalisation d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires,
- Capitalisation de la survaleur de la marque Arthur, calculée en fonction de la rentabilité marginale que celle-ci procure par rapport à une marque moins connue.

La prise en compte d'une série de critères complémentaire et concordants a permis d'établir que la marque ARTHUR n'avait pas un caractère limité dans le temps. Corrélativement celle-ci n'est pas affectée d'un amortissement.

- Méthode de la capitalisation du différentiel de prix obtenu grâce à la marque
- Méthode de capitalisation de la redevance de concession de la licence d'exploitation de la marque

Ces tests n'ont pas révélé que la valeur vénale de la marque soit inférieure à sa valeur comptable

2.1.2 Immobilisations corporelles

Prise en compte des biens acquis en crédit-bail

Le groupe ARTHUR souscrivant des contrats de financement significatifs, nous retraitions les contrats de financement dans les comptes consolidés.

Ces retraitements consistent principalement à reconsidérer les biens pris en location comme des biens acquis par l'entreprise. En contrepartie de ces actifs un emprunt est inscrit au passif du bilan.

Les redevances de locations sont ensuite retraitées comme des remboursements d'emprunts.

Enfin, les amortissements sont calculés en fonction des normes appliquées par le groupe.

Un changement de méthode d'évaluation de la durée de vie des matériels acquis en crédit-bail a été appliqué à partir de l'exercice 2001. Afin d'harmoniser les durées d'amortissement des biens acquis, une durée unique de 10 ans a été retenue pour le calcul des amortissements.

Impact de ces retraitements sur la situation nette consolidée :			
	Impact sur les réserves consolidées :		529 K€
	Impact sur le résultat consolidé :		-140 K€
	Autres postes retraités au 31/12/08 :		
	Immobilisations corporelles :		2407 K€
	Amortissements :		1509 K€
	Emprunt (net) :		509 K€

2.1.3 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées en 2008 et concernant 2009 (charges constatées d'avance) pour 773 K€.

2.2 Bilan Passif

2.2.1 Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés s'explique comme suit :

	NORME IFRS
Capitaux propres consolidés corrigés au 31 décembre 2007	[REDACTED]
Résultat consolidé de l'exercice 2008	342
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2008	[REDACTED]
Reconstitution des capitaux propres consolidés à partir des comptes sociaux :	
Situation nette d'ARTHUR (comptes sociaux)	8 747
Situation nette de LTJ (comptes sociaux)	5133
Situation nette de LTJ Espagne (comptes sociaux)	315
Situation nette de JADE (comptes sociaux)	65
Situation nette de LTJ Portugal (comptes sociaux)	207
Annulation Titres de LTJ	(9 954)
Annulation Titres de LTJ Espagne	(350)
Annulation Titres de LTJ Portugal	(300)
Annulation Titres de JADE	(180)
Elimination provision sur titres	90
Ecart d'acquisition :	995
- Brut	1 872
- Amortissements 1992 à 2002	(783)
- Amortissements 2003	(94)
Marque LTJ	3 811
Elimination marge sur stock	(20)
Prov. / engagement retraite	(223)
Impôts différés	(31)
Retraitement des contrats de financement à long terme	389
	[REDACTED]

DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2008

Résultat d'ARTHUR	(165)
Résultat de LTJ	619
Résultat de LTJ Espagne	150
Résultat de JADE	(12)
Résultat de LTJ Portugal	30
Impôts différés	37
Retraitement des contrats de financement à long terme	(140)
Engagement de retraite	(3)
Correction sur résultats antérieurs	(2)
Résultat net consolidé au 31/12/2008	

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Emprunts obligataires convertibles

Néant

2.2.2.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Détail des emprunts au 31.12.2008 :

	Au	Au
	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts - crédit-bail	509	496
Emprunts LTJ	2 041	117
Emprunts ARTHUR	746	974
	3 296	1 587

2.2.2.3 Découverts bancaires

		Au	Au
		31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie Passive	ARTHUR		165
	LTJ	700	1634
	PORTUGAL	18	21
		718	1820

		Au	Au
		31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie Active	ARTHUR	51	32
	LTJ	690	391
	JADE	7	5
	LTJ Portugal	35	96
	LTJ Espagne	109	83
	Total	892	607
Trésorerie Nette		174	(1 213)

Les créances cédées (Loi Dailly ou factoring) pour lesquelles le risque de non recouvrement n'est pas assumé par l'entreprise, ont été sorties des créances d'exploitation pour un montant de 1 136 k€ (1298 k€ en 2007).

2.2.2.4 Emprunts et dettes financières divers

				Au	Au
				31/12/2008	31/12/2007
Dépôts reçus				11	11
Divers - compte courants des dirigeants				174	215
Total				185	226

2.2.3 Impôt différé actif et passif

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du calcul des impôts différés que nous avons effectué, en appliquant la même méthode, que les exercices précédents:

				Au	Au
				31/12/2008	31/12/2007
Base de la charge future d'impôt				0	0
Base de l'économie future d'impôt				93	103
Base nette de l'économie future d'impôt				93	103
Impôt correspondant (taux de 33,33%)				31	34

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(en K€)

	2008	2007
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	342	298
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
- Amortissements et provisions	404	509
- Variation des impôts différés	-37	96
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	709	903
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	-569	198
Flux net de trésorerie généré par l'activité	140	1 101
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-430	-356
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	9	
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(421)	(356)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	2250	295
Remboursements d'emprunts	-582	-716
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 668	(421)
Variation de trésorerie	1 387	324
Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie d'ouverture	(1 213)	(1 537)
Trésorerie de clôture	174	(1 213)

(1) : dont variation du Besoin en Fonds de Roulement:

Variation de stocks	447	(349)
Variation de comptes clients	(622)	61
Variation de comptes fournisseurs	715	(301)
Variation des autres éléments	29	391